



# Votre Europe

Compte rendu de la session du mois de décembre 2013

COMMUNIQUÉS

VOTES

INTERVENTIONS



Communiqué de presse – jeudi 12 décembre 2013  
**LE PARLEMENT EUROPÉEN SE PRONONCE SUR LA "RUPÉISATION" DE MAYOTTE**

Les députés du Parlement européen réunis en session plénière ont voté aujourd'hui sur le paquet réglementaire encadrant le changement de statut de Mayotte qui deviendra région ultrapériphérique le 1er janvier 2014.

"Le passage de ce texte devant le Parlement avant la fin d'année était impératif afin d'assurer un maximum de sécurité juridique lors de mise en application du nouveau statut en 2014. Nous nous félicitons de l'efficacité du travail parlementaire ayant permis d'obtenir un paquet encadrant de manière équilibré le processus mahorais" a commenté Patrice TIROLIEN au sortir de l'hémicycle.

Ces textes permettront notamment de mettre en cohérence les priorités d'investissement dans le cadre de la politique régionale. "Outre les dispositifs en matière de fiscalité, nous avons en effet calculé les dérogations dans le traitement des eaux afin qu'elles accompagnent les calendriers d'investissement des fonds structurels. Il faudra donc que les autorités nationales et locales se montrent efficaces et diligentes dans l'utilisation des fonds européens" poursuit l'eurodéputé socialiste.

"La question de la pêche à Mayotte a également fait l'objet d'âpres débats. J'ai la conviction qu'un compromis intelligent a été trouvé entre le besoin de développement de ce secteur et la préservation de la ressource, notamment dans le Lagon" a conclu Patrice TIROLIEN.



[Patrice Tirolien](#)  
+ 32 (0)2 28 45829  
+ 33 (0)3 88 17 58 29  
[www.patricetirolien.fr](http://www.patricetirolien.fr)

Communiqué de presse – jeudi 12 décembre 2013  
**FORCE ROUGE, FORCE JAUNE, CROISSANCE BLEUE !**

Pêche, aquaculture, tourisme, énergies marines, algoculture, biotechnologies... la mer offre de nombreuses perspectives pour favoriser la croissance. Les activités économiques liées à la mer représentent aujourd'hui 5,4 millions d'emplois et 500 milliards d'euros par an. D'ici à 2020, cela pourrait se chiffrer à 7 millions d'emplois et 600 milliards d'euros. C'est pour cette raison que les socialistes se félicitent du vote intervenu aujourd'hui à Strasbourg sur le sujet.

« *Parce que nous avons besoin de croissance pour créer des emplois, tous les leviers doivent être actionnés : c'est pour cette raison que l'Union européenne s'est donné pour objectif de développer le potentiel de croissance et de création d'emplois de la mer et du littoral par le biais de la stratégie croissance bleue* » explique **Isabelle Thomas**, membre de la commission de la pêche.

« *Avec l'augmentation des usages, les conflits sur les zones côtières sont déjà nombreux. Il est d'ailleurs intéressant de relever que l'industrie pétrolière qui détient des plateformes offshore fait beaucoup de greenwashing en finançant les fondations qui s'attaquent à la pêche* » ajoute l'élue.

« *Régulateurs, nous souhaitons anticiper les conflits et encadrer les usages par la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières. Les États membres doivent impulser des politiques maritimes intégrées en vue de faciliter l'émergence de ces nouvelles activités. A ce titre, je continue de plaider pour une cohérence entre façades maritimes et pilotages administratifs et politiques pertinents* » conclut **Isabelle Thomas**.



[Isabelle Thomas](mailto:isabelle-thomas.fr)

+ 32 (0)2 28 45432

+ 33 (0)3 88 17 54 32

[isabelle-thomas.fr](mailto:isabelle-thomas.fr)

Le Parlement européen a aujourd'hui donné son feu vert à la ratification par les Etats membres de la convention sur les travailleurs domestiques de l'Organisation internationale du travail.

Cette convention établit que les États qui la ratifient doivent prendre des mesures afin d'assurer aux travailleurs domestiques des conditions de travail décentes et assorties de droits sociaux, en empêchant les abus, la violence et le travail des enfants.

Selon les données d'Eurostat, l'Union compterait 2,6 millions de travailleurs domestiques, dont 89 % sont des femmes et la moitié d'entre elles des migrantes. Isolés, les travailleurs domestiques ont beaucoup de difficultés à s'informer sur leurs droits et à s'organiser pour défendre leurs intérêts.

Les eurodéputé-e-s socialistes se sont très tôt mobilisés dans la campagne soutenant cette convention, car cet esclavage moderne est insupportable !



## EVASION FISCALE : L'EUROPE CONSTRUIT UN ALCATRAZ POUR L'ÉQUITÉ DEVANT L'IMPÔT

1000 milliards d'euros : c'est la somme colossale qui échappe à l'impôt chaque année en Europe.

Le Parlement européen s'est prononcé aujourd'hui en faveur du renforcement des outils de lutte contre la fraude fiscale, en augmentant les échanges de données fiscales entre États membres. A partir de 2017, les États européens échangeront automatiquement des données sur les revenus de dividendes, de plus-values, et de comptes bancaires ; dès l'année prochaine, les États se transmettront des informations sur les revenus liés aux produits d'assurance vie, aux retraites et aux biens immobiliers.

La crise a de nombreuses conséquences indirectes, dont notamment de moindres rentrées fiscales : c'est pour cette raison que nous poussons pour que l'Europe empêche le contournement de l'impôt.



Communiqué de presse – mercredi 10 décembre 2013  
**ACCORD DE PÊCHE AVEC LE MAROC : UN ACCORD ÉQUILIBRÉ**

Le Parlement européen a validé aujourd'hui, mardi 10 décembre, un protocole de pêche pour une durée de quatre ans avec le Maroc. 16 millions d'euros seront attribués au Maroc pour l'accès à sa ressource et 14 millions d'euros iront au soutien au secteur de la pêche marocaine. Au total, ce sont 30 millions d'euros qui aideront directement les Marocains, et 126 navires européens qui bénéficieront de licences.

C'est là un accord positif pour tous les acteurs : les droits de pêche sont fixés à des niveaux n'entravant pas l'activité économique du Maroc et ne mettant pas en péril sa ressource halieutique. Les navires européens devront respecter les règles de la politique commune de la pêche. Nous ne faisons pas de différence entre les règles encadrant la pêche en Europe et à l'extérieur de l'Union européenne.

La Commission européenne a également négocié une clause de suspension des paiements permettant de faire face à une potentielle sous-utilisation des licences de pêche.

Enfin, cet accord ne se fait pas au détriment du Sahara Occidental : suite au rejet du protocole de pêche UE-Maroc par le Parlement Européen en décembre 2011, le Royaume du Maroc s'est engagé à fournir un rapport annuel sur la ventilation des fonds reçus pour le soutien au secteur de la pêche, fléchant notamment les retombées économiques pour le Sahara Occidental. Une commission de suivi de ces fonds sera également instaurée, et il convient de rappeler ici la conformité de cet accord au droit international. Une clause "droits de l'homme" a ainsi été instaurée pour permettre à l'Union Européenne de suspendre le protocole en cas de violation.



Gilles Pargneaux  
+ 32 (0)2 28 45440  
+ 33 (0)3 88 17 54 40  
[gillespargneaux.typepad.fr](mailto:gillespargneaux.typepad.fr)



Isabelle Thomas  
+ 32 (0)2 28 45432  
+ 33 (0)3 88 17 54 32  
[isabelle-thomas.fr](mailto:isabelle-thomas.fr)



Catherine Trautmann  
+ 32 (0)2 28 45425  
+ 33 (0)3 88 17 54 25  
[www.catherinetrautmann.eu](http://www.catherinetrautmann.eu)



Communiqué de presse – mardi 10 décembre 2013  
**INDUSTRIE AUTOMOBILE : ENFIN UN PLAN D'ACTION !**

Le secteur automobile traverse en Europe une crise sans précédent. En effet, la demande automobile au sein de l'Union est en chute ou en stagnation, tout comme la production. Avec 12 millions de salariés, le secteur de l'automobile est pourtant stratégique pour la prospérité et la création d'emplois en Europe.

« Parce que nous voulons conserver une industrie automobile de rang mondial, il est urgent d'offrir un environnement stable et un avenir à nos entreprises ». La stratégie est simple : mettre rapidement en œuvre des politiques hautement volontaristes notamment sur l'innovation et les aides à la filière automobile pour leur permettre de produire les véhicules les plus économes en énergie et les plus sûrs de la planète », souligne **Henri Weber**.

« L'Europe peut, si elle s'en donne les moyens, créer des emplois hautement qualifiés dans ce secteur », insiste **Catherine Trautmann**.

« Cela passe par la recherche et développement, où le rôle de l'Union européenne est primordial », ajoute l'élue. « Mais pas seulement : transports publics et multimodaux, véhicules verts, gestion du trafic, développement de villes intelligentes... l'action de l'Europe dans ces domaines ne peut qu'être positive pour notre industrie automobile. Ce renforcement de notre compétitivité passe aussi par une meilleure prise en compte de l'ensemble de la chaîne de production, faite de PME, et une réflexion sur les matières premières, en particulier l'acier ».

« Enfin, nous nous félicitons de l'encadrement des aides versées : les entreprises automobiles bénéficiant d'une aide à l'investissement pour un site donné seront tenues soit de maintenir leurs activités sur ledit site jusqu'à la fin de la période d'amortissement, soit de rembourser les montants engagés par l'Europe en cas de délocalisation », concluent les deux eurodéputés.



**Henri Weber**

+ 32 (0)2 28 45788  
+ 33 (0)3 88 17 57 88  
[www.henriweber.eu](http://www.henriweber.eu)



**Catherine Trautmann**

+ 32 (0)2 28 45425  
+ 33 (0)3 88 17 54 25  
[www.catherinetrautmann.eu](http://www.catherinetrautmann.eu)

Communiqué de presse – mardi 10 décembre 2013  
**ANTICYCLONE AU PARLEMENT EUROPÉEN POUR LE CLOUD COMPUTING**

Le Parlement européen a appelé, aujourd'hui, la Commission européenne à agir de façon déterminante pour rattraper le retard européen en matière d'informatique dans les nuages (« cloud computing »).

« *Les Etats-Unis dominent le secteur de l'informatique dans les nuages* », introduit **Catherine Trautmann**. « *Nous l'avons vu avec les différents scandales d'espionnage, le fait de ne pas maîtriser la structure et le droit applicable à nos données porte préjudice aux droits des citoyens européens et à nos intérêts économiques* », ajoute l'élue.

« *Sécurité des réseaux, protection des données, croissance, emplois... voilà les raisons pour lesquelles l'Europe doit agir pour développer sa propre infrastructure d'informatique en nuage. C'est pourquoi, la Commission n'est pas à la hauteur avec sa proposition. Nous exigeons un texte législatif !* », précise l'élue.

« *Soins de santé, énergie, services publics, éducation... l'émergence de services européens rendus possibles grâce au cloud ne pourra se faire sans infrastructures adéquates. Par ailleurs, si en parallèle nous obtenons un cadre réglementaire exigeant en matière de protection des données, nous aurons un avantage comparatif sur le long terme face aux Etats-Unis* », conclut **Catherine Trautmann**.



**Catherine Trautmann**  
+ 32 (0)2 28 45425  
+ 33 (0)3 88 17 54 25  
[www.catherinetrautmann.eu](http://www.catherinetrautmann.eu)



## PÊCHE DE GRANDS FONDS : LA RAISON L'EMPORTE SUR LA MANIPULATION

Le Parlement européen a adopté aujourd'hui en session plénière un projet de réglementation de la pêche de grands fonds qui constitue un compromis entre les exigences écologiques, sociales et économiques.

Pour protéger les fonds marins vulnérables, ce texte prévoit que le chalut de grands fonds ne sera plus autorisé que sur une zone qui représente environ 10% des eaux internationales de l'atlantique Nord-Est. Cette zone pourra encore être réduite si la cartographie que les états membres doivent réaliser dans les deux ans révélait des écosystèmes marins vulnérables. Le deuxième point fort de ce compromis prévoit de renforcer et d'étendre les exigences de la PCP sur la préservation des espèces de grands fonds en imposant un suivi scientifique et des quotas sur l'ensemble des espèces. Enfin ce compromis permet de préserver l'activité de pêche sur nos littoraux atlantique.

**Pour Isabelle Thomas députée européenne, membre de la commission de la pêche** « *La raison l'a emporté sur la manipulation. Je me félicite du vote d'aujourd'hui des députés européens en faveur d'un compromis qui encadre la pêche en eaux profondes. Partant de positions en apparence inconciliables, interdiction ou non du chalut de fond, un accord a été trouvé sur la base d'un zonage qui prévoit une zone d'interdiction de la pêche, préservant les fonds vulnérables marins et une autorisation géographique partielle.* »

« *L'encadrement soutenu par le Parlement européen permet de remplir un triple objectif: Il préserve les fonds vulnérables marins, il garantit la pérennité des espèces d'eaux profondes et il permet de préserver les milliers d'emplois concernés par la pêche profonde. Ce vote est aussi une bouffée d'oxygène pour de nombreuses régions déjà très fortement impactées par la crise.* »

« *Les pêcheurs ont trop souvent été la variable d'ajustement de députés voulant s'acheter une virginité environnementale à moindre coût, alors que les pêcheries ont véritablement muté ces dernières années. Cette profession est sans doute la profession la plus contrôlée de toutes. Ce sont des milliers d'emplois que le Parlement européen a préservé aujourd'hui.*

*Il faut veiller à ce que les pêcheurs ne soient pas parmi les espèces en voie de disparition.*

*Je me félicite que ce compromis adopté n'oppose pas l'environnement et les emplois mais au contraire les conjugue.* »



[Isabelle Thomas](#)

+ 32 (0)2 28 45432

+ 33 (0)3 88 17 54 32

[isabelle-thomas.fr](mailto:isabelle-thomas.fr)

Communiqué de presse – mardi 10 décembre 2013  
**JOUR DE DEUIL POUR LES DROITS DES FEMMES EN EUROPE**

Les Socialistes français dénoncent le rejet du rapport **ESTRELA** sur la santé et les droits sexuels et génésiques aujourd'hui au Parlement européen.

Pour **Sylvie GUILLAUME**, Vice-présidente du Groupe socialiste et Démocrates, membre suppléant de la commission des droits des femmes et pour l'égalité des genres (FEMM), « *le vote d'aujourd'hui revient par exemple à nier le droit pour toute femme, quel que soit son pays de résidence, de pouvoir faire un choix informé et responsable concernant sa sexualité et sa santé génésique, et de vivre sa sexualité librement, sans violence ni discrimination ; ou encore celui de laisser des femmes, y compris victimes de viols, se voir privées du droit d'avorter dans leur propre pays, de recourir à un avortement à l'étranger ou à des avortements clandestins qui mettent leur vie en danger et qui constituent une atteinte grave à la dignité humaine* ».

Les Socialistes français au Parlement européen s'insurgent contre une campagne de lobbying agressive, mensongère et sans précédent, qui aura eu pour résultat d'empêcher le vote d'une résolution progressiste.

Aux allégations d'absence de débat démocratique, ils répondent que ce vote est intervenu après 4 débats menés en commission FEMM, dont une audition publique, un débat en plénière, le dépôt de 217 amendements, la rédaction de 34 compromis, et au final le dépôt de deux résolutions alternatives et le vote de ce jour, après une soixantaine de demandes de votes séparés.

En conclusion, **Sylvie GUILLAUME** insiste sur le fait que « *l'accès aux droits et le principe de non-discrimination en matière sexuelle sont deux conditions au respect de la dignité humaine. Cette prise de position rétrograde du Parlement européen doit sonner comme un signal grave des dangers qui menacent les droits des citoyens, celui du visage d'une Europe réactionnaire que nous appelons toutes et tous à rejeter* ».



**Sylvie Guillaume**

+ 32 (0)2 28 45433

+ 33 (0)3 88 17 54 33

[www.sylvieguillaume.eu](http://www.sylvieguillaume.eu)

Communiqué de presse – mardi 10 décembre 2013  
**RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT MALIEN I.B. KEÏTA AU PARLEMENT EUROPÉEN**

Après le Sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique, le Président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, était en déplacement aujourd'hui au Parlement européen. En marge de son discours dans l'hémicycle, le Président a tenu une série d'entretiens, dont une réunion présidée par Patrice Tirolien eurodéputé socialiste français.

Après avoir dirigé la mission d'observation électorale de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE en juillet dernier lors du scrutin présidentiel malien, l'eurodéputé guadeloupéen a tenu à féliciter le Président malien pour l'action positive de son gouvernement dans la bonne tenue des élections législatives du mois dernier.

"Malgré la persistance des tensions dans le nord du pays, notamment à Kidal, le Mali est en train de vivre une véritable respiration démocratique" a souligné Patrice Tirolien. "Le désarmement des milices au Nord et la réforme des forces sécuritaires maliennes sont autant de sujets délicats qui doivent être résolus rapidement" poursuit l'eurodéputé.

Rappelant que le développement et la reconstruction du pays sont un préalable indispensable à la paix et la sécurité dans la région saharosahélienne, le député européen conclut qu'avec le déblocage de 1,350 Mds d'euros au profit du plan de reconstruction du Mali, "l'UE a montré qu'elle était et qu'elle reste résolument engagée à soutenir le Mali dans l'effort de réconciliation nationale actuellement à l'œuvre".



[Patrice Tirolien](#)  
+ 32 (0)2 28 45829  
+ 33 (0)3 88 17 58 29  
[www.patricetirolien.fr](http://www.patricetirolien.fr)

Communiqué de presse – lundi 9 décembre 2013

## DÉTACHEMENT DES TRAVAILLEURS : LA DÉLÉGATION SOCIALISTE FRANÇAISE SALUE L'ACTION COURAGEUSE ET DÉTERMINANTE DE MICHEL SAPIN

Un accord est intervenu aujourd'hui au Conseil sur la question du détachement des travailleurs. Le texte arraché par la France permettra d'engager la négociation avec le Parlement européen, et de remédier aux détournements par des employeurs malhonnêtes des dispositions européennes existantes.

*« Cette victoire démontre une nouvelle fois que le changement en France est utile à l'ensemble de l'Europe : là où la droite française n'a rien fait pendant dix ans, là où la droite européenne se satisfaisait des dérives et des abus, l'arrivée des socialistes au pouvoir en France a permis de modifier le rapport de force au niveau européen dans un sens plus favorable aux travailleurs européens »* estiment les membres de la délégation socialiste française.

*« Notre détermination et notre travail nous permettent d'arracher des avancées, alors même que les progressistes restent minoritaires en Europe. Si l'Europe est en si mauvais état, la droite européenne avec Monsieur Barroso à sa tête, en est comptable. Les élections européennes de mai 2014 seront l'occasion unique pour les Européens de se prononcer sur l'Europe qu'ils veulent : protectrice et régulatrice, placée sous le signe du progrès social, de la croissance et de l'emploi. Ou bien sous le signe du moins-disant social, de la course au dumping et à la concurrence qui nivelle par le bas les droits des européens comme le souhaite la droite »* concluent les eurodéputé-e-s socialistes français.



## INTERVENTION DE PERVENCHE BERÈS DANS LE DÉBAT SUR LE FONDS EUROPÉEN D'AJUSTEMENT À LA MONDIALISATION POUR LA PÉRIODE 2014 2020

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, certains États membres avaient voulu condamner le fonds. Certains États membres avaient voulu penser que nous étions sortis de la crise et que nous n'en avions plus besoin.

Le Parlement européen a dit, depuis le début, que nous avons besoin de maintenir ce fonds, que nous avons besoin de maintenir le critère "crise", car la réalité est bien là: trop d'entreprises connaissent encore des situations de crise, dont les travailleurs sont les victimes.

Nous nous félicitons que la Commission et des États membres, y compris en vertu d'évolutions électorales, nous aient permis de sauver ce fonds, d'en faire, à l'heure qu'il est, le seul outil qui vient en soutien directement aux travailleurs victimes de la crise et de la mondialisation.

Nous nous réjouissons aussi de l'élargissement des critères, qui permet aux indépendants d'être couverts par le taux de financement à 60 %. Mme Bauer a rappelé que nous aurions voulu aller plus loin. Nous nous félicitons de ce que, dorénavant, les travailleurs pourront être accompagnés dans la reprise de leur outil productif. Nous nous félicitons de ce qu'à l'initiative du Parlement européen, l'extension aux jeunes du bénéfice de ce fonds ait été recentrée sur l'objet même de ce dernier, c'est-à-dire le soutien aux jeunes non qualifiés dans les régions victimes de ces restructurations.

Il appartient maintenant aux États membres de se saisir pleinement de ce fonds. Cela suppose, pour que cela soit fait avec efficacité, d'y associer pleinement les autorités publiques locales et les partenaires sociaux.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Pervenche Berès](#)

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

[www.pervenche-beres.fr](http://www.pervenche-beres.fr)

## INTERVENTION DE PERVENCHE BERÈS DANS LE DÉBAT PRÉPARATOIRE AU CONSEIL EUROPÉEN

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président de la Commission, vous l'avez entendu, ce Parlement ne veut pas de ces contrats. La réalité, c'est que les contrats que vous voulez mettre en place sont des espèces de troïka soft pour imposer des réformes structurelles contre l'équation et la cohésion de certains États membres, d'autant plus que vous nous dites que, peut-être – le Conseil nous dit que peut-être –, un jour, viendront des mesures d'incitation. Nous n'y croyons pas. Nous voulons les deux ensemble.

Sur la résolution bancaire, je m'inquiète des conclusions du Conseil ECOFIN. Ce Parlement européen le sait. En matière de solidarité financière, nous avons besoin de la méthode communautaire. Avec le mécanisme européen de stabilité, vous avez voulu une solution totalement intergouvernementale. Ce n'est pas la voie que nous voulons. Ce n'est pas la voie qui a permis à ce Parlement européen d'arracher le premier pilier de l'union bancaire avec le système de supervision unique.

Monsieur le représentant du Conseil, écoutez-moi et entendez que, sur la dimension sociale, le compte n'y est pas. Est-ce que le représentant du Conseil peut m'écouter? Do you mind listening to me? Thank you!

Sur la dimension sociale, le compte n'y est pas. Vous avez reçu un mandat de vos prédécesseurs dans des précédents Conseils européens pour que la question de la dimension sociale soit traitée. Vous avez demandé à la Commission de mettre sur la table une communication. Cette communication est là. Elle vous dit qu'il faut d'abord mettre en place des indicateurs. Nous vous disons que les indicateurs, vous n'en avez qu'à peine besoin. Il faut les introduire dans la procédure, mais il faut s'en servir, car ce que vont vous dire ces indicateurs, c'est ce que dit Eurostat: 125 millions de personnes sont aujourd'hui menacées de pauvreté et d'exclusion sociale, soit un quart de la population de l'Union européenne. Il est temps d'agir!

Enfin, sur la dimension fiscale, je veux soutenir ma collègue Kleva Kekuš. Nous attendons, dans ce domaine, des résultats, et j'espère que l'évolution au Luxembourg nous permettra enfin d'aborder sérieusement la question de la révision de la directive sur la fiscalité de l'épargne car, sinon, ce sont mille milliards d'euros qui manquent au budget des États membres pour pouvoir réduire à la fois leur déficit public et leur dette.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



**[Pervenche Berès](#)**

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

[www.pervenche-beres.fr](http://www.pervenche-beres.fr)



## INTERVENTION DE PERVENCHE BERÈS SUR LES PROBLÈMES CONSTITUTIONNELS D'UNE GOUVERNANCE À PLUSIEURS NIVEAUX

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, nous sommes devant un rapport qui nous met en perspective pour les travaux futurs, s'agissant du chemin vers une véritable union économique et monétaire et, au fond, de savoir comment organiser la différenciation pour y parvenir. À ce sujet, je voudrais faire trois observations.

La première, c'est que, dès le mois de décembre 2011, nous indiquions que, s'agissant de nos propres structures, elles devraient évoluer pour s'adapter à l'évolution des conditions de gouvernance, notamment de la zone euro. Il me semble que, depuis, nous avons beaucoup progressé. Ceux qui prétendent défendre la méthode communautaire sans en tenir compte dans l'organisation de nos travaux font fausse route car, en n'adaptant pas nos structures d'organisation de travail autour de l'évolution des pouvoirs et des devoirs au sein de la zone euro, nous nous mettons hors circuit. Nous nous enfermons dans une seule logique du marché intérieur qui délitime cette Maison pour être l'organe de la méthode communautaire au sein de la zone euro.

Donc, plaider pour la méthode communautaire, ce doit être plaider pour l'organisation de notre Parlement européen dans une structuration momentanée autour des enjeux de la zone euro. Nous avons un accord avec M. Andrew Duff, y compris sur cette approche, je ne comprends pas le sens de son amendement.

Sur la question du pacte euro plus, très franchement, ce pacte n'est pas démocratique et ne correspond pas à la vision que nous avons de l'avenir de la politique économique de l'Union. Le simple fait de l'intégrer dans les traités n'en fera un élément ni démocratique ni pertinent pour la politique économique que nous voulons mener. Franchement, je ne comprends pas pourquoi nous demandons cette intégration dans les traités.

Troisièmement, il n'y aura pas de différenciation raisonnable et efficace, il n'y aura pas d'union économique et monétaire véritable si nous ne construisons pas ce cinquième pilier en faveur de l'Europe sociale pour lequel notre Parlement européen s'est prononcé à une forte majorité.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



**[Pervenche Berès](#)**

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

[www.pervenche-beres.fr](http://www.pervenche-beres.fr)

## INTERVENTION D'HARLEM DESIR DANS LE DÉBAT SUR LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Harlem Désir, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, depuis la prise du pouvoir par les rebelles de la Seleka, le 24 mars 2013, les exactions contre les civils, les pillages, les viols ont fait basculer la Centrafrique dans un effroyable déchaînement de violences et d'affrontements confessionnels. Des centaines de milliers de Centrafricains ont fui leur foyer, d'autres le pays, la situation humanitaire est devenue dramatique.

Il était donc urgent d'agir. C'est la décision qu'a prise le Conseil de sécurité à l'unanimité. Et c'est sur la base du mandat des Nations unies que la France intervient, depuis le 5 décembre, aux côtés des forces africaines, avec le soutien de l'Union européenne, qui appuie et finance la MISCA, pour protéger les populations, désarmer les milices et préparer la transition démocratique.

Je salue le soutien du Parlement européen à l'intervention de la France et je veux rendre hommage, à mon tour, aux deux soldats français qui ont été tués dans l'exercice de cette mission de secours aux populations civiles.

Je voudrais ajouter que cette crise réclamait cette action d'urgence, mais il nous faut aussi, dès aujourd'hui, bâtir une réponse globale et durable, qui doit porter à la fois sur la sécurité, mais aussi sur l'action humanitaire, sur le développement, sur la transition politique et l'organisation d'élections libres. Nous avons besoin aujourd'hui de la mobilisation pleine et entière de l'Union européenne sur tous ces plans pour répondre à la crise en Centrafrique. C'est le message du Parlement européen. J'espère qu'il sera entendu.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Harlem Désir](#)

+ 32 (0)2 28 45853

+ 33 (0)3 88 17 58 53

[www.harlem-desir.fr](http://www.harlem-desir.fr)

## INTERVENTION DE SYLVIE GUILLAUME SUR LES PROGRAMMES "DROITS ET CITOYENNETÉ" ET "JUSTICE" POUR LA PERIODE 2014-2020

Sylvie Guillaume, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, je me réjouis de l'adoption de ces deux programmes financiers. Ils vont nous permettre d'avancer non seulement vers une meilleure application du droit en général, avec un accès facilité à la justice, mais aussi vers une plus large prise de conscience des droits et des libertés des personnes dans l'Union européenne, permettant de promouvoir les droits des enfants et de faire des principes de non-discrimination et d'égalité des sexes une réalité.

Grâce à l'engagement de mes collègues, que je tiens également à féliciter ici, je retiendrai plusieurs avancées, en particulier sur le programme "Droits, égalité et citoyenneté", défendu par Kinga Góncz.

Tout d'abord, l'élargissement des objectifs du programme, qui inclut les droits des personnes handicapées et la lutte contre le racisme et la xénophobie. Quand on parle de droits, traiter de ces dimensions est indispensable à la cohésion de nos sociétés.

Ensuite, une référence à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux a également été ajoutée, alors que le Conseil y était fortement opposé. J'espère que cette référence permettra de préparer le terrain pour l'adoption, enfin, de la directive anti-discrimination. Pour finir, citons l'inclusion d'une référence à l'identité de genre comme futur motif possible de discrimination.

Au travers de ces fonds, c'est autant de préjugés de genre, sexistes, homophobes, lesbophobes, que nous oeuvrerons à déconstruire pour lutter contre les violences et les discriminations qu'ils engendrent, notamment au sein des établissements scolaires et durablement dans toute la société.

Dans un contexte de crispation sociale et de montée des populismes, il est nécessaire d'investir dans la défense des droits fondamentaux et l'accès à une justice pour tous. C'est le visage d'une Europe ouverte, préoccupée par les questions d'égalité, qui se trouve ici renforcé, au service même des citoyens européens et pour répondre à leurs inquiétudes.

Derrière ces programmes, saluons enfin le travail réalisé par ceux qui luttent au quotidien dans le monde associatif et qui ont plus que jamais besoin de notre soutien, besoin de ces fonds pour poursuivre leur travail, tout particulièrement les associations qui agissent au côté des victimes de violences.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Sylvie Guillaume](#)

+ 32 (0)2 28 45433

+ 33 (0)3 88 17 54 33

[www.sylvieguillaume.eu](http://www.sylvieguillaume.eu)

## INTERVENTION DE GILLES PARGNEAUX DANS LE DÉBAT SUR L'ACCORD DE PARTENARIAT DE PÊCHE UE-MAROC

Gilles Pargneaux (S&D). – Madame la Présidente, chers collègues, deux ans de négociations mises en œuvre par vous, Madame la Commissaire, deux ans qui, finalement, ont abouti à une proposition d'accord, qui va effectivement permettre, aux pêcheurs européens, espagnols notamment, et à l'ensemble des pêcheurs marocains et sahraouis de travailler et de vivre correctement de leur activité de pêche.

Que faut-il dire aujourd'hui – et j'en appelle à mes collègues du Parlement et de mon groupe? Que la totalité des réclamations des parlementaires européens ont reçu une réponse positive. Deuxièmement, que la durabilité est assurée puisque uniquement les surplus de poissons seront pêchés. Troisièmement, que l'équité de l'accord est assurée. Le Maroc fournira un rapport annuel détaillant les retombées économiques de l'accord, notamment pour les Sahraouis. Quatrièmement, enfin, que le droit international est respecté. D'ailleurs, l'avis juridique du Parlement européen a conclu à sa légalité avec la mise en place d'une clause relative aux droits de l'homme.

J'appelle donc à voter pour et je suis très satisfait que mon groupe socialiste et démocrate, par la voix de notre collègue Capoulas Santos, appelle, très majoritairement, à voter demain pour cet accord de pêche entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Gilles Pargneaux](#)

+ 32 (0)2 28 45440

+ 33 (0)3 88 17 54 40

[gillespargneaux.typepad.fr](http://gillespargneaux.typepad.fr)

## INTERVENTION D'ISABELLE THOMAS SUR LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PÊCHE

Isabelle Thomas (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, nous y voilà, plus de deux ans de travaux arrivent à leur terme. Nous avons âprement débattu de la ressource, du RMD, des rejets, c'est-à-dire des aspects écologiques, et nous avons fini par obtenir – je le crois – de bons résultats. Cependant, il faudra sans doute, à l'avenir, avoir une vision globale de la pêche.

La réalité de la pêche ne démarre pas à la capture mais, surtout, elle ne s'arrête pas au moment où le poisson est débarqué. L'activité s'inscrit dans un contexte mondial, avec, aujourd'hui, malheureusement, plus de 65 % des produits de la mer consommés en Europe qui sont importés et vendus à moindre coût dans les grandes surfaces.

L'OCM a répondu en partie à ces questions en incitant à la création d'un écolabel européen et en imposant des normes de commercialisation identiques aux pêcheurs européens et à l'importation, mais il reste encore beaucoup de questions, notamment le contrôle de la pêche mondiale et les règles sociales et environnementales pratiquées par les navires hors Union.

Si nous n'imposons pas un minimum de règles à l'importation, nous mettons en grand danger la compétitivité européenne. Il faut de manière urgente, Madame la Commissaire, que nous ouvrons ce dossier par l'instauration d'un registre mondial des flottes en négociant au sein des organisations régionales de gestion des pêches.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Isabelle Thomas](#)

+ 32 (0)2 28 45432

+ 33 (0)3 88 17 54 32

[isabelle-thomas.fr](mailto:isabelle-thomas.fr)

## INTERVENTION D'ISABELLE THOMAS DANS LE DÉBAT SUR LES STOCKS D'EAU PROFONDE

Isabelle Thomas (S&D). – Monsieur le Président, nous avons trois défis, trois enjeux majeurs à traiter par le biais du rapport sur les grands fonds. Premièrement, protéger les fonds vulnérables, deuxièmement, garantir que toutes les espèces des grands fonds puissent se régénérer durablement, troisièmement, préserver les emplois du secteur de la pêche.

Grâce à l'adoption du compromis conclu en commission de la pêche, ces trois objectifs peuvent tous être atteints. Pour ma part, je ne trahirai pas la parole donnée. Grâce à l'interdiction partielle du chalut et à la sanctuarisation d'une empreinte écologique dans 90 % des eaux internationales de l'Atlantique Nord-Est, grâce à une fixation de quotas étendue à toutes les espèces, donc plus exigeante que la PCP, grâce à une cartographie des fonds vulnérables d'ici deux ans, nous nous sommes donnés les moyens d'atteindre les objectifs environnementaux que nous nous sommes fixés. Mais il est tout aussi important de dire que, grâce aux compromis, nous réalisons notre troisième défi, celui de maintenir une activité elle aussi vulnérable dans les 10 % de zones maintenues pour la pêche des grands fonds. Ce sont au minimum 758 navires, Madame la Commissaire – selon la propre étude d'impact de la Commission –, et donc des milliers de marins pêcheurs qui pourraient maintenir leur activité.

En ces temps de chômage, la perte de ces emplois entraînerait certaines de nos régions en Écosse, en Irlande, en France, en Espagne et au Portugal vers le précipice.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Isabelle Thomas](#)

+ 32 (0)2 28 45432

+ 33 (0)3 88 17 54 32

[isabelle-thomas.fr](mailto:isabelle-thomas.fr)



## INTERVENTION D'ISABELLE THOMAS DANS LE DÉBAT SUR LA PLANIFICATION DE L'ESPACE MARITIME

Isabelle Thomas, rapporteure pour avis de la commission de la pêche. – Monsieur le Président, une fois n'est pas coutume, je tiens à féliciter la Commission européenne pour son ambition maritime favorisant ainsi la création d'emplois de la mer et du littoral, à travers l'objectif de croissance bleue.

Si l'ambition est accompagnée de moyens, d'ici 2020, la croissance bleue pourrait nous permettre d'atteindre 7 millions d'emplois et 600 milliards d'euros en valeur ajoutée brute au lieu des 5,4 millions d'emplois actuels et d'une valeur ajoutée brute de 500 milliards d'euros dans le secteur maritime.

Mais, ce soir, au-delà de l'ambition, je veux féliciter la Commission pour les moyens dont elle propose de nous doter pour sa concrétisation. Pour atteindre cet objectif de croissance, il est en effet nécessaire de créer des outils. Il s'agit dans cette proposition de la planification de l'espace maritime et de la gestion intégrée des zones côtières. Sans ces outils, le risque serait que l'objectif de croissance ne reste qu'un slogan ou, pire encore, que cette croissance aboutisse aux mêmes erreurs, notamment écologiques, que celles que nous payons, aujourd'hui, à terre.

La planification spatiale maritime et la gestion intégrée des zones côtières doivent ainsi permettre d'appréhender de manière stratégique les différentes activités maritimes, aussi bien les activités existantes que celles qui se dérouleront à l'avenir, comme dans le domaine de l'énergie ou de la biologie marine.

Avec l'augmentation des usages, les conflits sur les zones côtières sont déjà nombreux. Il s'agira, désormais, à la fois de les anticiper et de les encadrer afin de permettre le partage stratégique dans le temps et dans l'espace des différentes activités maritimes et l'épanouissement de tous les secteurs dans le respect de l'environnement. Le but est de construire une véritable politique maritime intégrée.

L'ambition de cette politique consiste à impulser une nouvelle façon d'appréhender la mer afin que le littoral ne soit plus considéré comme un trait de côte mais comme une interface. Cette interface ne constitue pas une rupture mais un enjeu stratégique. Alors que les zones côtières intègrent souvent les écosystèmes marins les plus vulnérables mais sont aussi les zones les plus fortement impactées par la pollution terrestre, il est crucial qu'un dialogue terre-mer puisse s'instaurer.

C'est là, notamment, dans ces espaces que l'on recense le plus grand nombre de zones de reproduction de poissons et où une catastrophe à terre peut déséquilibrer tout un écosystème, comme on l'a vu récemment avec Fukushima.

Enfin, au-delà de la fonction que ces instruments ont vocation à remplir, je me félicite également que nos travaux au Parlement européen, avec la rapporteure Gesine Meissner – j'en profite pour la remercier également –, aient permis d'améliorer le texte initial en matière de gouvernance et de concertation.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Isabelle Thomas](#)

+ 32 (0)2 28 45432

+ 33 (0)3 88 17 54 32

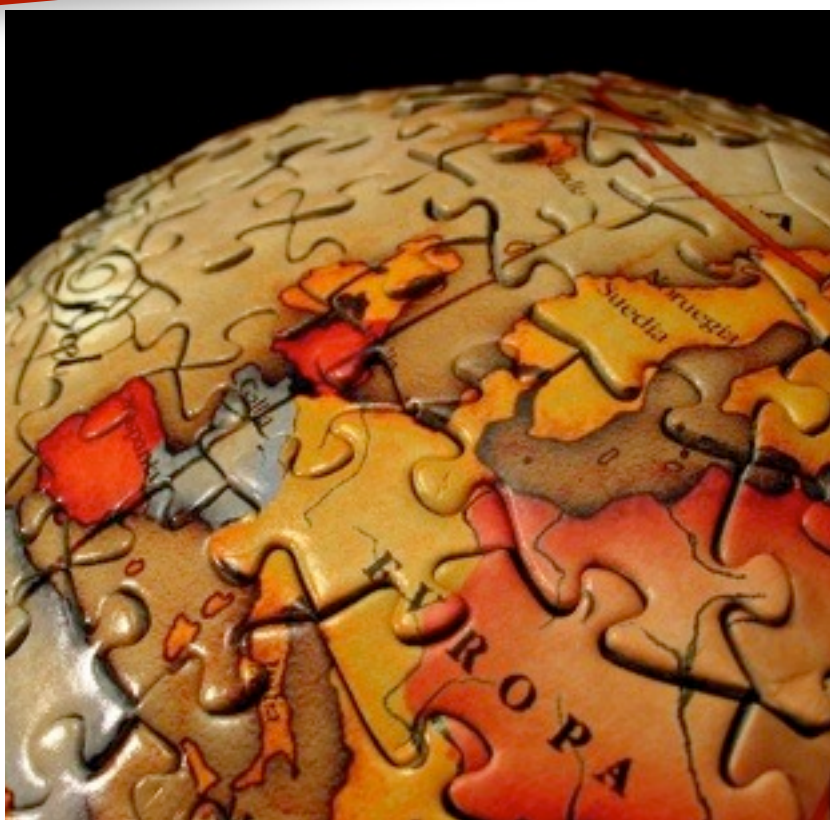
[isabelle-thomas.fr](mailto:isabelle-thomas.fr)

## Regardez « Votre Europe »

Ce webjournal, mensuel, est enregistré à la fin de chaque session parlementaire à Strasbourg. L'objectif est de résumer d'une façon claire et rapide notre regard sur la dernière plénière. Il vous présente, en 15 minutes, les thèmes que nous estimons importants et sur lesquels l'un de nos 13 élus s'est impliqué au cours du travail législatif.



le webjournal de la délégation :  
[www.deputes-socialistes.eu](http://www.deputes-socialistes.eu)



Nous l'avons appelé « Votre Europe » car dans la période de crise que traverse actuellement la construction européenne, prise à tort comme bouc émissaire par certains, nous voulons souligner à quel point l'Europe telle qu'elle est en partie, et telle qu'elle devrait être encore davantage, appartient à tous les citoyens européens.